



MAIRIE DE PUECHABON

Conseil Municipal jeudi 29 avril 2021 COMPTE RENDU

L'an deux mil vingt et un et le 29 avril à 19h00, le conseil municipal de Puechabon, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur PEYRAUD Xavier, Maire.

Etaient présents : Messieurs Xavier PEYRAUD, Yohan MARKARIAN, Patrick VAUTIER, Alban BERGER, Stéphane SIMON et Mesdames Françoise BASSOUA, Christelle AVIAT, Sylvie BOMY, Cécile MAS, Hélène DELONCA.

A donné procuration : Evelyne PLANCQ à Sylvie BOMY

Excusé :

Absent : RAS

Ordre du jour :

- Approbation du compte rendu du 18 Février 2021
 - Vote des restes à réaliser 2020
 - Validation du Compte Administratif 2020
 - Validation du Compte de Gestion 2020
 - Affectation des résultats 2020
 - Vote des taux de taxes
 - Vote Budget primitif 2021
 - Approbation de l'extrait du règlement du PLU de Puechabon
 - Délibération sur le projet Extinction lumières
 - Délibération sur le soutien à l'association ANTICOR
 - Vote des Tarifs de garderie
 - Questions diverses
- 1) Formation des élus (juin)
 - 2) Présentation du projet du nouveau site internet de la commune de Puechabon
 - 3) Trail du berger : dimanche 3 octobre 2021
 - 4) Information sur l'arrêté Autorisation à défendre sur un contentieux

Approbation du PV de la séance du 18 février 2021

Monsieur le Maire fait lecture du procès-verbal du conseil municipal en date du 18 février 2021. Ce document n'amenant aucune question ni modification est mis au vote.

Vote : 11 POUR – Unanimité.

Secrétaire : BOMY Sylvie

1) Vote des restes à réaliser 2020

Monsieur le Maire présente un montant de reste à réaliser en dépense d'investissement pour l'année 2020 s'élevant à 26 100 euros. Cette somme correspond à la facture des travaux réalisés en voirie as Cournon. Il ajoute que cette dépense sera ajoutée à la section des dépenses du budget 2021.

Vote : 11 POUR – Unanimité.

2) Validation du Compte Administratif 2020.

La présidence du conseil est donnée à madame Christelle AVIAT, 1ère Adjointe pour ce point de l'ordre du jour et pour le vote.

Madame Sylvie BOMY, 3ème Adjointe présente le Compte Administratif 2020.

Monsieur le Maire sort de la salle après la présentation du Compte Administratif 2020.

Madame Christelle AVIAT, 1ère Adjointe, propose de mettre au vote le Compte Administratif 2020.

Vote : 10 POUR – Unanimité.

3) Validation du compte de gestion 2020

Monsieur le Maire fait lecture du projet de délibération concernant le compte de gestion. Ce point ne faisant l'objet d'aucune question ni remarque, il propose de passer au vote.

Vote : 11 POUR – Unanimité.

4) Affectation des résultats 2020

Monsieur le Maire présente le projet de délibération concernant l'affectation des résultats 2020. Ce point ne faisant l'objet d'aucune question ni remarque, il propose de passer au vote.

Vote : 11 POUR – Unanimité.

5) Vote des taux

Monsieur le Maire détaille les taux de la Taxe Foncière du bâti et la Taxe Foncière du non bâti en vigueur pour l'exercice 2020.

Au regard de la suppression de la Taxe d'habitation et des besoins en recette pour l'investissement, il propose une augmentation de 5 points pour le foncier bâti et non bâti. Il ajoute que cela permettra à la commune de percevoir une recette d'environ 18 865 euros. Il précise que cette recette sera proposée pour abonder le budget d'investissement 2021.

Les taux proposés au vote sont les suivants :

- Pour le Foncier Bâti : 47,25 % (dont 21,45 pour le Département)

- Pour le Foncier Non Bâti : 76 %.

Vote : 11 POUR – Unanimité.

6) Vote Budget primitif 2021

Monsieur le Maire invite madame Sylvie BOMY, 3ème Adjointe à présenter le budget primitif 2021.

Madame Sylvie BOMY, 3ème Adjointe présente le budget conformément à la réglementation par nature. Elle propose de revoir plus en détail les différentes lignes budgétaires lors d'une réunion de travail afin de revoir certaines dépenses ou recettes pour une meilleure compréhension et appropriation du budget.

Après quelques échanges entre les élus ainsi que des réponses concernant des précisions ou des informations complémentaires, Monsieur le Maire propose de passer au vote du budget primitif 2021.

Vote : 11 POUR – Unanimité.

7) Approbation de l'extrait du règlement du PLU de Puechabon

Monsieur le Maire explique que pour permettre de poursuivre le projet de parc de panneaux photovoltaïques, la commune doit modifier de manière simplifiée le PLU.

Monsieur le Maire fait la lecture du projet de délibération.

Après quelques échanges avec les élus, monsieur le Maire propose de mettre au vote cette délibération.

Vote : 11 POUR – Unanimité.

8) Délibération sur le projet d'extension lumières

Madame Christelle AVIAT, 1 ère Adjointe, présente le projet de délibération lié à l'extinction de l'éclairage public dans le village. Elle ajoute que dans un premier temps ce sera à titre expérimental. Elle précise que dès que les réunions publiques seront possibles (contraintes sanitaires liées au COVID19), une consultation sera organisée auprès de la population. Elle indique que la mairie prendra en compte les remarques pour éventuellement modifier les horaires.

Madame Christelle AVIAT ajoute qu'un arrêté sera pris par monsieur le Maire pour informer officiellement les habitants. Il sera affiché sur tous les tableaux d'affichage. Elle indique qu'une information sous la forme d'un flyer a déjà été distribuée dans les boîtes aux lettres des habitants.

Après quelques échanges entre les élus et concertation de ces derniers, il est proposé que :

- l'extinction concerne tout le village

- l'horaire d'extinction sera de 23h à 6h.
- la date d'effet est prévue le 17 mai 2021

Monsieur le Maire propose que la délibération soit mise au vote.

Vote : 11 POUR – Unanimité.

9) Délibération sur le soutien à l'association ANTICOR.

Monsieur le Maire invite madame Sylvie BOMY, 3ème Adjointe, a présenté ce dossier.

Madame Sylvie BOMY, 3ème Adjointe, rappelle que dès 2014, sous le mandat de Stéphane SIMON, monsieur Yves KOSKAS avait proposé aux élus nouvellement en poste de signer la Charte des élus proposée par l'association ANTICOR.

Elle fait un bref historique de la création de cette association née en 2002 et bénéficiant d'un agrément d'utilité publique lui permettant de se pourvoir partie civile lors des procès. L'association ANTICOR est considérée comme un lanceur d'alerte et a permis de dénoncer de nombreuses affaires mettant en cause des élus.

Madame Sylvie BOMY, 3ème Adjointe, précise que la commune ne peut pas adhérer à l'association et invite les élus à adhérer à titre individuel. Elle distribue un document récapitulant les 30 propositions faites par l'association ANTICOR. Elle ajoute que dans un premier temps ont été proposées lors des élections municipales 2020.

Monsieur le Maire propose de voter une délibération pour acter que les élus du Conseil Municipal de Puechabon approuve les 30 propositions et s'engagent à les respecter.

Vote : 11 POUR – Unanimité.

10) Vote des tarifs de garderie (matin)

Monsieur le Maire invite madame Cécile MAS, conseillère municipale, à présenter le projet.

Madame Cécile MAS explique que les horaires de la garderie du matin ont été réduits et que les élus représentant la commune au Conseil d'école au mois de février s'étaient engagés à revoir à la baisse le tarif.

Madame Cécile MAS indique que le tarif est divisé de moitié : actuellement, il est de 1,80 euros et il passerait à 0,90 cts.

Ce point n'amenant aucune question ni discussion, monsieur le Maire propose de passer au vote de la délibération.

Vote : 11 POUR – Unanimité.

11) Questions diverses :

Monsieur le Maire invite les élus du Conseil Municipal à échanger sur plusieurs questions diverses.

- **Formation des élus :**

Madame Sylvie BOMY, 3ème Adjointe, rappelle que les élus ont été destinataires d'une proposition de plusieurs formations dont les frais seraient pris en charge dans le cadre du DIF (droit individuel à la formation) (juin ou juillet). Après quelques échanges, il est acté que les élus (à minima 4) s'inscriront à 2 formations (Gestion des conflits – Budget/Finances publiques). Ces formations n'auront pas lieu avant fin juin ou début juillet. Les élus expriment une préférence pour qu'elles se déroulent un samedi.

Madame Sylvie BOMY, 3ème Adjointe, se charge de confirmer l'inscription des élus auprès du prestataire et de la caisse de consignation validant le financement.

- **Présentation du projet du nouveau site internet de la commune de Puechabon.**

Madame Christelle AVIAT, 1ère Adjointe, présente le projet et le cahier des charges du prestataire choisi pour créer un nouveau site internet pour la commune. Elle ajoute qu'un devis de 1500 euros a été réceptionné ; ce devis prévoit en plus de la création du site internet, des photos, une formation de la secrétaire de Mairie ainsi que d'un ou 2 élus. Le prestataire a ajouté un suivi durant une période d'un an pour accompagner la mise en place du site internet, les mises à jour ainsi qu'une aide technique ponctuelle.

Madame Christelle AVIAT, 1ère Adjointe, précise qu'elle va demander une subvention auprès du Conseil Départemental qui pourrait s'élever à 500 euros.

- **Trail du berger :**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la date prévue pour la prochaine édition du Trail du Berger est le dimanche 03 octobre 2021. Il a d'ores et déjà confirmé à l'association « Je Cours Toujours » que la commune de Puechabon accueillerait cet évènement en 2021.

- **Information Ester en justice :**

Monsieur le Maire informe les élus qu'il représentera prochaine la commune au tribunal suite à l'appel déposé après avoir été débouté d'un habitant du village attaquant le PLU.

- **Formation premiers secours :**

Madame Hélène DELONCA, conseillère municipale, propose d'organiser une formation aux gestes de premiers secours avec les Pompiers. Le financement est pris en partie par le SDIS 34 et seulement 60 euros/participant sera à la charge de la commune.

Elle ajoute que cette formation sera ouverte aux agents de la collectivité.

- **Projet de parc Eolien :**

Monsieur le Maire informe les élus que la société TROENEN Développement l'a recontacté. Il a demandé le détail des recettes perçues et si la commune serait susceptible de percevoir 45 000 euros

par an, il constate avec stupéfaction que d'autres collectivités perçoivent le double ou le triple.

Madame Françoise BASSOUA, 2ème Adjointe, exprime clairement son opposition à ce projet et remarque que la commune devant subir les nuisances et la destruction d'une partie de la nature, est la collectivité qui perçoit le moins de recettes. Elle ajoute qu'il y a une réelle incohérence.

Plusieurs élus expriment à leur tour leur désapprobation sur ce projet.

- **PAC Bio déchets :**

Monsieur le Maire informe les élus qu'il a reçu récemment avec madame Sylvie BOMY, 3ème Adjointe, des représentants de la CCVH concernant un projet d'installation de bacs collectifs de bio-déchets.

Il ajoute que 2 ou 3 bacs seraient installés comme suit :

- 1 sur le parking du terrain de tennis.
- 1 rue des remparts face à la place du lavoir.

Ces bacs collectifs seront équipés d'un filtre à charbon pour éviter les odeurs. Ils seront nettoyés une fois par trimestre par les agents de la CCVH. Pour les habitants du vieux village, un badge individuel sera remis.

L'installation est prévue fin juin – début juillet : l'objectif étant de diminuer le nombre de tournées pour limiter les coûts de la collecte du biodéchets qui, en particulier en période estivale, n'est pas satisfaisante pour les usagers comme pour la collectivité.

- **Projet terrain de foot :**

Monsieur le Maire invite les élus à échanger sur la proposition de projet présentée par la coopérative FDI. Les élus expriment quelques exigences comme :

- installation d'un City parc sur une partie de la parcelle accueillant l'aire de jeux des enfants dans le parc « LARFERTY ».
- revoir la surface de la place publique afin de prévoir plus de places de stationnement pour répondre aux besoins des résidents des logements sociaux pour lesquels seulement une place est obligatoire.
- prévoir un accès PMR pour le chemin piétonnier assurant le lien entre le terrain de foot et le cimetière.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21h02.

Le Maire
PEYRAUD Xavier

